



VILLE D'ENSISHEIM
Ville d'histoire, ville d'avenir

PISCINE PLEIN SOLEIL



Nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau !

Pourquoi et comment le gestionnaire de la piscine peut garantir une eau propre ?

Le bon entretien des équipements de la piscine et le traitement continu de l'eau permettent au gestionnaire :

- D'assurer une bonne qualité de l'eau afin de préserver la santé des baigneurs.
- D'offrir une eau agréable pour la baignade.

Les microorganismes apportés par les baigneurs sont ainsi rapidement détruits et ne peuvent pas proliférer. Pour garantir au quotidien cette qualité de l'eau, le personnel de l'établissement :

- Réalise 2 fois par jour des contrôles de l'eau de tous les bassins.
- Surveille et informe les baigneurs des règles d'hygiène à observer.
- Veille à ce que le nombre de baigneurs ne dépasse pas la capacité d'accueil de l'établissement.
- S'assure du fonctionnement correct et de l'entretien de l'équipement.

Lorsqu'un dysfonctionnement est mis en évidence, le gestionnaire met en œuvre les mesures nécessaires pour retrouver rapidement un fonctionnement normal. Parfois, l'accès au(x) bassin(s) peut être interdit temporairement.

Par qui et comment est contrôlée l'eau de la piscine ?

L'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- Contrôle mensuellement l'eau de tous les bassins. Les résultats sont affichés à l'entrée de la piscine.
- Effectue régulièrement une inspection de l'établissement. L'hygiène générale et les contrôles réalisés par le personnel de l'établissement sont alors vérifiés.

Ces différents contrôles contribuent à améliorer les conditions d'accueil des baigneurs et aident le gestionnaire dans son action d'éducation sanitaire auprès des usagers.

C'est un cercle vertueux !



9 gestes simples feront de vous un baigneur éco-responsable :

- ✓ Je viens en bonne santé à la piscine sans plaie ni maladie contagieuse.
- ✓ Je respecte les zones de déchaussage.
- ✓ Je mets mon maillot de bain juste avant la baignade.
- ✓ Je me démaquille, je me mouche.
- ✓ Je passe aux toilettes avant de passer sous la douche.
- ✓ Même si je me suis douché avant de venir à la piscine, je prends une douche savonnée avant de me baigner.
- ✓ Si je retourne aux toilettes pendant la baignade, je reprends une douche savonnée.
- ✓ Si j'ai les cheveux longs, je mets un bonnet de bain ou un élastique pour les tenir.
- ✓ Je passe mes pieds dans le pédiluve.